



## Concours Zéro Cliché : Egalité Filles-Garçons

publié le 07/04/2021

Dans le cadre de la Classe Presse, les élèves de 3e ont travaillé sur le sexisme et l'égalité filles - garçons.

L'un des groupes a choisi de travailler sur les violences faites aux femmes, et a réalisé cette Une de journal. Leur travail représente le collège au Concours 2021 **Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons** organisé par le CLEMI (Centre pour L'Education aux Médias et à l'Information).

Les autres groupes ont choisi de faire un photo-récit sur divers thèmes : les stéréotypes de genre, les inégalités filles-garçons, l'apparence, la condition des femmes en Inde...

Tous ces travaux seront présentés aux élèves de 3e.

[journal\\_sur\\_les\\_violences\\_faites\\_aux\\_femmes](#) (PDF de 449.6 ko)

**Une femme, une histoire**

1,25€

**Les violences faites aux femmes**

Une femme est un humain qui aime et non un objet qui sert !

En 2019 plus d'un demi-million de femmes soit 553 000 en France ont été victimes d'agressions sexuelles autres que le viol (11% d'attouchements du sexe, 95% de contacts seins/fesses ou baisers imposés par la force)

D'après les statistiques 1 femme sur 26 est violée, 1 sur 7 est agressée sexuellement.

**Viols :**

Le viol est illégal, si un viol est commis et que la femme porte plainte un procès peut avoir lieu. C'est une procédure longue et coûteuse selon les conséquences.

- 13 % des femmes portent plainte mais seulement 10 % des plaintes aboutissent ;
- 1,3 % des viols sont punis en France ;
- 74% des viols sont commis par une personne connue de la victime ;
- 25% des viols sont commis par un membre de la famille ;
- 57% des viols sont commis sur des personnes mineures (filles et garçons)...

Un viol a des conséquences sur le long terme, physiques ( Risque de MST\*, grossesse...) et psychologiques ( Hypervigilance, anxiété... ).

\* Maladie Sexuellement Transmissible

**Violences conjugales :**

En France 1,8 % des femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences conjugales. Souvent, la violence conjugale n'est pas continue. Mais l'intensité et la fréquence des atteintes augmentent avec le temps, jusqu'à la mise en danger de la victime.

La violence subie au sein du couple peut être:

- une violence physique
- une violence psychologique
- une violence économique
- une violence sexuelle

En cas de violences, vous disposez d'un délai de 6 ans pour porter plainte.

**Féminicides:**

En 2019, le nombre de féminicides a augmenté de 21% soit 146 femmes tuées en France.

En France, près de 1 400 femmes ont été tuées en dix ans.

La plupart des féminicides se produisent car un homme veut posséder «sa» femme et si elle tente de lui échapper, il la tue.

FAURE Julie  
CATALA-LAPORTE Sorenn  
FOUCAULT Lison  
LEGOFF-HEROGUELLE Emani

5689 250864345

\* <https://www.cleml.fr/>